

Vivre à Melle

N° 74
JANVIER 2007



Que suis-je ? Où suis-je ?
réponse page 4

Melle, Prix National de l'arbre



La bonne nouvelle est arrivée le 20 décembre 2006 : le Jury National des Villes et Villages Fleuris a décerné le Prix National de l'Arbre à la ville de Melle. Impressionné par les efforts faits depuis vingt ans pour doter notre ville d'un écrin de verdure à la hauteur de ses qualités patrimoniales et architecturales, le jury a tenu à les récompenser par ce prix particulièrement convoité. Il a également souligné les progrès réalisés en matière de construction paysagère, d'information et de signalétique. Dans son délibéré, il a également mis l'accent sur l'évolution maîtrisée de l'urbanisme (zones protégées et classées, acquisitions foncières, espaces naturels) et la cohérence des aménagements pour offrir une image globale de qualité paysagère sur l'ensemble du territoire communal. Enfin le jury a apprécié les efforts faits en matière d'animation pédagogique avec le recrutement d'un guide de très bon niveau.

20 ans de passion et de patience

Bien sûr tout ceci n'a été possible que par la volonté constante de la ville depuis vingt ans, le travail de tous les services communaux, et le soutien de la population melloise qui considère et apprécie son Chemin de la Découverte qu'elle s'est approprié à juste titre, et ce, depuis de nombreuses années.

En cette fin 2006 cette distinction vient récompenser 20 années d'efforts et d'imagination. Elle est en quelque sorte le couronnement de deux prix prometteurs que la ville s'était vue décerner en 1987 avec «l'Oscar des initiatives locales pour l'environnement» et en 1990 avec le prix départemental de l'arbre. C'est aussi le présage d'une

année très riche en 2007 avec l'anniversaire du Chemin de la Découverte, les Romanes dédiées à la nature, avec la création par Gilles Clément (paysagiste de renommée internationale) d'un jardin d'eau à la Maladrerie, et toujours de nombreuses animations.

Ce Prix National de l'Arbre (très peu d'élus en France) mettant en valeur la qualité et la reconnaissance nationale et internationale du Chemin de la Découverte, est un honneur pour Melle. C'est aussi un encouragement pour continuer à protéger et enrichir les collections agréées et préserver la biodiversité. Les Mellois ont conscience de la qualité de ce patrimoine et savent profiter de sa proximité pour le fréquenter régulièrement. Continuons à l'apprécier en toute saison et faisons le découvrir au plus grand nombre, il est fait pour ça !

*En savoir plus sur le Chemin de la découverte :
Dédié aux feuillus du monde entier, il compte 1200 espèces d'arbres, arbustes et plus de 250 rosiers.*

Parmi ces végétaux, neuf genres dont huit d'arbres (soit un total de trois cents espèces) sont agréés par le CCVS (Conservatoire Français des Collections Végétales Spécialisées). A ce jour, Melle est au premier rang du nombre de collections d'arbres agréées en France.

A savoir : 88 représentants pour les bouleaux, 52 pour les marronniers, 28 pour les charmes, 30 pour les micocouliers, 72 pour les frênes, 91 pour les saules, 69 pour les sorbiers, 48 pour les tilleuls et 41 pour les groseilliers.

D'autres collections sont également intéressantes, dont les 74 érables, les 24 hêtres, les 26 aulnes, ou les 49 chênes.

Les vœux du maire

L'année 2006 est maintenant derrière nous et nous l'avons traversée paisiblement avec ses lots habituels de joies et de soucis. Comme les années précédentes elle a été bien remplie :

- ✓ enfouissement des réseaux rue Foucaudrie pendant la rénovation des HLM ;
- ✓ travaux courants d'entretien des bâtiments communaux pour environ 100 000€ avec les gros travaux de charpente au Méliès et à l'école Jacques Prévert pour 50 000€ ;
- ✓ la réalisation de la plateforme des arts du feu aux Mines d'Argent ;
- ✓ l'entretien des voiries pour 80 000€ ;
- ✓ l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) et du Plan de référence touche à sa fin et le feu vert des administrations est accordé, nous attendons les confirmations officielles et légales ;
- ✓ nous avons réalisé d'importantes réserves foncières avec le terrain de la fosse aux chevaux, le terrain de la mare de la Bretagne, le terrain place Bujault ;
- ✓ la mise en réseau de notre site Internet (très fréquenté dernièrement).

Et pour 2007 :

- ✓ réalisation dans le 1^{er} semestre du lotissement de Parchainbault qui obtient un franc succès ;
- ✓ la rénovation de la salle des fêtes ;
- ✓ les abords de l'église Saint Hilaire ;
- ✓ les études d'une salle de conférence dans le cadre du Centre Régional d'Art Roman ;
- ✓ l'aménagement du carrefour du nouvel hôpital route de la Roche.

Trouver un juste équilibre entre les réalisations nécessaires au dynamisme de la ville et le maintien des taux d'imposition à leur niveau actuel, c'est l'exercice auquel chaque année nous nous soumettons.

En 2007, ce sera comme depuis une dizaine d'années une année sans augmentation des taux d'imposition.

Alors bonne et heureuse année à toutes et à tous et n'oubliez pas de voter en 2007 !

Pierre Poupin

Le savez-vous ?

Bienvenue

A Fabien CHAUVINEAU du garage Renault, avenue du commandant Bernier qui remplace Guy GUIBERT.

A Eric LEON, nouveau directeur de la poste qui remplace Jean François BARICAULT.

Et bientôt, pour notre satisfaction à tous, à nouveau un pressing, à côté du magasin ED. Il sera ouvert par Mme Nadine LONGEAU dans le courant du mois d'avril.

La Région rénove les Lycées de Melle

Desfontaines... un nom bucolique pour un lycée de Centre ville...

Bujault... un nom d'agronome pour un lycée planté au milieu des champs...

Nos deux établissements ont décidé de faire peau neuve. Les résultats de ce spectaculaire «lifting» seront évoqués dans un prochain numéro.

Le site de la commune reçoit beaucoup de visites :

Le lendemain du choix de Ségolène Royal, par les militants du parti socialiste pour la présidentielle, plus de 800 visites ont eu lieu sur le site de la commune et plus de 300 le lendemain. Melle est désormais connue dans le monde entier !

Nos commerçants ont aussi leur site :

Melle Avenir, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Caisse d'Épargne Poitou-Charentes, la MACIF et la ville de Melle ont officiellement lancé la première vitrine électronique de la ville sous le label www.achat-melle.com. Un nouveau service pour les consommateurs et un nouvel outil pour les commerçants et les artisans.

Et la Région aussi développe les services Internet

Dans le cadre du plan numérique régional la Région cherche à simplifier la vie des picto-charentais à l'aide de son portail des services publics de la région : portail.poitou-charentes.fr. Vous y trouverez des infos concrètes et utiles du local au régional et des services publics de proximité.

Aux urnes citoyens !

La mairie de Melle a enregistré en ce mois de décembre 315 nouvelles inscriptions sur les listes électorales, soit presque quatre fois plus qu'aux dernières élections présidentielles. En effet, ce n'étaient alors «que» 86 inscriptions qui avaient été enregistrées en décembre 2001. Il ne reste plus qu'à transformer ce réflexe républicain par une très forte participation aux scrutins présidentiels et législatifs.

De précieux conseils pour vos constructions :

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) propose aux personnes qui souhaitent construire des informations, des orientations et des conseils. Ils permettent d'assurer la qualité architecturale et environnementale des constructions et leur bonne insertion dans le site. Les particuliers peuvent prendre rendez-vous gratuitement avec un architecte conseil pour tout type de réalisation : constructions neuves, modifications, extensions ou restaurations.

Il est souhaitable que cet entretien se déroule le plus tôt possible dans l'état d'avancement du projet, les conseils se révéleront alors plus efficaces. Il est recommandé de se munir de tous documents permettant de bien comprendre le projet : photographies, relevé du cadastre, plan de situation etc... Les rendez-vous se tiennent au CAUE 15, rue Thiers à Niort et le 2^{ème} vendredi matin du mois au Pays Mellois 2, place Bujault à MELLE. Pour prendre rendez-vous, téléphonez au 05 49 28 06 28.

Attention votre mode de chauffage est peut-être dangereux

Le monoxyde de carbone (CO) est dangereux : des appareils de chauffage mal entretenus, les fumées mal évacuées, une mauvaise aération produisent du monoxyde de carbone. Ce gaz est mortel, inodore et invisible, il provoque des maux de tête, des vertiges, une perte de connaissance, un coma et peut entraîner un décès. Comment s'en prémunir :

- faites entretenir vos appareils par un professionnel tous les ans
- faites ramoner les conduits et cheminées au moins une fois par an
- ne bouchez pas les aérations de votre logement

En cas d'accident : aérer et évacuer les lieux, appeler les pompiers (18) ou le SAMU (15)

Plus d'informations sur le site du ministère de la santé :

www.sante.gouv.fr

Ne les abandonnez pas lâchement !

Mardi 12 septembre 2006, deux chatons de trois mois sont abandonnés par des inconnus dans le jardin d'une dame âgée. Elle est très ennuyée car elle doit être hospitalisée dans l'après-midi. Ils seront emmenés au cabinet vétérinaire. Mardi 19 septembre, deux autres petits chats sont «jetés» dans une cour de maison, M. N. est très ennuyé car il repart pour l'Angleterre dans quelques jours. En désespoir de cause, il confie les animaux au cabinet vétérinaire. D'autres sont retrouvés dans les containers à poubelle, ou flottants sur une rivière, ou au bord d'une route ou miaulant de faim à la déchetterie.

Des histoires comme celles-ci, il y en a des dizaines.

On pourrait éviter cela. Ce sont vraiment des actes regrettables : d'ailleurs l'abandon d'un animal est répréhensible et s'assimile selon le code pénal (article 521-1) à un acte de cruauté et de sévices.

Le justiciable est passible de 2 ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende. «De malheureux chatons vous attendent régulièrement dans les cabinets vétérinaires, adoptez-les».

"Eau, air, terre : La sagesse du jardinier"

Ce prochain rendez-vous avec la création d'aujourd'hui et la Ville de Melle se construira avec la cité, ses habitants et les artistes invités.

Cette troisième Biennale internationale d'art contemporain s'inscrit naturellement dans le prolongement du travail conduit en 2003 et 2005 avec la directrice artistique Dominique Truco.

«Prendre le monde en réparation» ainsi que l'exprimait Francis Ponge, c'est ce à quoi aspirait «L'art d'être au monde», première Biennale de Melle en 2003. «Pour devenir humain [...] il faut bénéficier du regard des autres, sans trace de mépris, sans hiérarchie». Cette pensée d'Albert Jacquard fut mise en œuvre pour la seconde Biennale «Vies à vies/Portrait de ville».

Pour la ville de Melle, riche de son patrimoine végétal reconnu, quoi de plus naturel que de s'intéresser à la qualité de l'environnement pour sa troisième Biennale.

«Eau, air, terre : La sagesse du jardinier» invitera à réfléchir ensemble, artistes, citoyens et scientifiques aux relations entre l'homme, ses activités et l'environnement.

«La sagesse du jardinier» mettra en œuvre des projets d'artistes parfois associés à des chercheurs. Les œuvres mettront en forme l'approche positive de grands enjeux environnementaux et humains : le partage et la qualité de l'eau, l'économie et l'immigration, les changements climatiques, la reforestation et la protection de la biodiversité.

Avec le jardin d'eau, la sagesse du jardinier conjuguera éthique et esthétique

«Nous sommes responsables de la totalité des systèmes vivants exactement comme un jardinier est responsable des espèces dont il a la maîtrise. Au-delà de la métaphore le jardin renvoie à une représentation collective du monde», ainsi que le souligne le paysagiste Gilles Clément qui réalisera un jardin d'eau et un bassin d'orties sur le site de la Maladrerie. Ce jardin sera pérenne. L'ensemble permettra de mettre l'accent sur le soin de l'arbre (préparation naturelle de purin d'ortie), le traitement de l'eau et son usage domestique et horticole.

Gilles Clément est jardinier, ingénieur horticole, paysagiste, botaniste, entomologiste. Il est le créateur de jardins mondialement connus parmi lesquels le Parc André Citroën et le tout nouveau jardin du Musée du Quai Branly.

L'eau, les nuages, le vent, la nature chante et gronde

«Le ciel est la plus grande multinationale de distribution d'eau de la planète. Nuages et châteaux d'eau répondent à une définition commune : ce sont des réserves de pluie en suspension». C'est pourquoi, Sylvain Soussan propose pour éveiller les consciences à la protection et la conservation de l'eau de peindre le logo du Musée des nuages sur le château d'eau de Melle. Un projet pédagogique accompagnera cette réalisation pour sensibiliser les jeunes élèves.

Erik Samakh fera chanter la cité des arbres en installant vingt flûtes solaires. «Les joueurs de flûte» équipées de capteurs solaires permettront de découvrir à la fois un nouveau lieu en centre ville et une nouvelle façon d'écouter la nature.

On se souvient en France et en Poitou-Charentes des deux tempêtes qui, en 1999, ont brisé ou déraciné des centaines de milliers d'arbres. Intitulée «Small noise», l'œuvre de Michael Dans est un Mikado géant. Cette œuvre éveille à la fragilité et à la protection du végétal. Elle appartient au Fonds national d'art contemporain. Avec le concours et le savoir-faire des menuisiers du CAT de Melle, il propose aussi la réalisation et l'installation d'une seconde œuvre intitulée «Looping». Cette œuvre est un nichoir géant (175x153x195 cm) qui renvoie à la protection de la biodiversité

Encyclopédiste du vivant, Knud Viktor, auteur aux Mines d'argent de Melle d'une première œuvre sonore, nous fera entrer en 2007 dans l'inouï du monde animal pour y découvrir des pas de fourmis, un vers mangeant une pomme, etc... un microcosme vivant tenu parfois à l'écart de nos perceptions. Dix lieux d'écoute seront installés dans la ville avec le concours de France Telecom.

La terre bleue comme une orange

Pascale Gadon exposera ses «photographies» des champignons, des lichens. Son travail vise à faire découvrir la relation fondamentale existant entre le temps géologique et notre présent. Présence fascinante, irréaliste de ce qui est donné à voir. L'artiste conjuguera le temps de l'homme au temps de l'arbre en s'appuyant sur les essences de l'arboretum.

Franck Gérard présentera dans l'espace public une photographie renvoyant à l'image de la Terre «bleue comme une orange».

Deux œuvres de Bertrand Gadenne confiées par la galerie Aline Vidal nous conduiront sur les traces d'un gastéropode et d'un Homo sapiens.

Ha Cha Youn nous promènera de poche en poche, de la poche d'emballage esthétique à la poche de survie contenant le minimum vital de personnes «sans domicile fixe».

A partir de poches bio-dégradables produites avec le concours de la société Futuramat (éco-industrie régionale et possiblement le lycée Marcel Dassault de Rochefort), l'artiste envisage une création spécifique en cours de réflexion dans l'espace public mettant en évidence le tri et la propreté, ainsi qu'un projet fédérateur avec et chez les commerçants.

Un bel ensemble d'œuvres d'Herman de Vries avec le partenariat de la Galerie Aline Vidal, sera visible à la Médiathèque de Melle.

Présentation d'œuvres pic-turales ou brodées de Laurie-

Anne Estaque ouvrant sur une lecture du monde via la cartographie anamorphique géopoétique et géopolitique.

Ingrid Mwangi, symbole de la fertilité et de l'immigration, a conçu deux œuvres. Nous découvrirons dessinées sur son ventre (et reproduites sur grands formats) ses deux terres d'origine : le continent Africain et l'Allemagne.



«Looping» de Michael Dans

Des voix et des mots pour dire la terre

Des écrivains et des musiciens seront également invités à cette troisième Biennale pour des Rencontres, Lectures et Musiques aux jardins (jardins publics et privés) :

Le programme littéraire sera élaboré en concertation avec la médiathèque et l'association «Lire à Melle». Au programme, le poète Robert Marteau (né à Chizé en 1925), jardinier de la langue ; François Bon et ses ateliers d'écriture et de lecture publique.

Côté musique, une voix madrilène hors norme, celle de Fatima Miranda et des concerts conviviaux pour jardins privés et publics avec Dominique Pichon et Jean-Pierre Courjaud originaires de Poitiers.

«Eau, air, terre : La sagesse du jardinier» sera placée sous la présidence d'honneur de Madame Wangari Maathai, Prix Nobel de la Paix 2004. Biologiste de formation, Wangari Maathai lutte depuis 1977 avec son association «La ceinture verte» (Green Belt Movement), contre la déforestation au Kenya et en faveur de la conservation de la biodiversité. Wangari Maathai est Secrétaire d'Etat à l'Environnement et chargée des ressources naturelles depuis 2003.

Le projet artistique 2007 se construit autour de la pensée de cette personnalité agissante :

«Il nous est demandé d'assister la Terre pour l'aider à guérir de ses blessures et, ce faisant, guérir les nôtres - et même embrasser la création dans toute sa diversité, sa beauté, ses merveilles. Cela se produira si nous voyons le besoin de faire renaître notre sentiment d'appartenance à une vaste famille de la vie, avec qui nous avons partagé notre processus évolutif». (Extrait du discours prononcé à Oslo le 10 décembre 2004, Wangari Maathai, in Pour l'amour des arbres, coll. L'Archipel, 2004).

Renouveau du Téléthon



En choisissant le Pont aux Roses pour le renouveau du téléthon, ses responsables ont à juste titre choisi un point symbolique et central, qu'aucun passant ne pouvait rater.

Madame Brimbault, coordinatrice du Téléthon dans le sud Deux-Sèvres a voulu relancer les activités du Téléthon sur Melle. Ce n'est pas sans surmonter de nombreuses difficultés que son pari a été gagné.

Malgré quelques 80 courriers envoyés aux diverses associations de Melle et des deux proches communes, seulement deux associations ont répondu à la première réunion au mois d'octobre. En particulier, Madame Mauricette Briand, militante associative très active s'est lancée dans cette aventure ainsi que M. Dominique Lusseau, un habitué de cette manifestation dans le département de la Charente Maritime, sont venus prêter main forte. Les deux réunions provoquées un mois avant les dates du Téléthon ont suscité des idées, mises en application sur la place du pont aux roses. Ce pont a été choisi comme symbole du passage de la maladie vers la guérison. Le fleurissement du pont avec des roses en papier confectionnées par les maisons de retraite et l'IME de Melle a apporté une embellie pour cette journée ensoleillée. La vente de tourteaux, de fleurs, de crêpes, la marche à pied du lendemain par le club de Saint-Léger de la Martinière ont permis des gains non négligeables

Ville et Perception de Melle, des partenaires engagés.

La fiscalité locale, la gestion des deniers publics résultent des choix budgétaires votés par les élus, mais aussi d'un partenariat entre la ville et la perception, partenariat étroit mais peu visible pour le contribuable. En effet, les comptes des collectivités locales sont tenus par le Trésor public qui consacre près de 75 pour cent de ses moyens à cette activité (paiement de toutes les dépenses, suivi des recettes et tenue des comptes de la commune). Les services de la mairie et ceux de la trésorerie sont donc amenés à travailler ensemble quotidiennement.

Améliorer le service rendu aux usagers

Afin de renforcer leurs relations Pierre Poupin, le Maire de Melle et Valérie Hélias, le receveur municipal ont signé le 29 novembre dernier une charte de partenariat. Cette démarche vise avant tout à améliorer le service rendu aux usagers et la qualité des comptes.

Ce document comprend une série d'engagements concrets et réciproques dont l'objectif est de moderniser et d'optimiser le suivi de la comptabilité communale. Il s'agit notamment de développer les moyens modernes de paiement des créances communales, d'accélérer les délais de paiement des dépenses et de production des comptes, mais aussi d'échanger les informations reçues par les deux administrations.

Des finances saines et une gestion plus efficace

Dans ce cadre, Madame Hélias a réalisé en septembre une étude des budgets de la ville qui porte sur les exercices 2001 à 2005.

Il en résulte, comme premier constat, que la situation financière de la ville est saine avec un fonds de roulement et une capacité d'autofinancement élevés et un endettement inférieur à la moyenne.

Compte tenu de cette situation, la trésorière préconise de s'appuyer sur le désendettement observé ces dernières années pour envisager la renégociation de certains emprunts anciens, voire leurs remboursements anticipés. La convention de partenariat préconise plusieurs types d'actions techniques qui pourront être mises en place pour l'amortissement des subventions, le rattachement des charges et des produits, l'actualisation de l'inventaire, etc.

pour une reprise. Personne n'oubliera la prestation de qualité offerte par les jeunes danseurs du club des Zaboulook qui ont rempli la salle des fêtes. C'est finalement une collecte de dons d'un montant de 2.846 € qui a été réalisée.

Les organisateurs tiennent, au travers du «Vivre à Melle», à remercier les commerçants pour leurs dons et les bénévoles qui se sont mobilisés pour ces activités.

Devant les résultats encourageants, le téléthon de l'année prochaine est déjà en préparation. Il est prévu de réunir un collectif pour animer tout le canton avec un maximum d'associations. Déjà prévu au programme un tour du canton en course à pied et de nombreuses activités sur l'ensemble des places de Melle.

On n'est jamais aussi fort que lorsque l'on est uni.

En 2007, le 1^{er} avril tombera le 31 mars !

Chaque année, la ville de Melle organise au mois d'avril un concours-exposition sur un des nombreux aspects patrimoniaux de la ville.

Cette année, le thème sera :

«TOUT FEU - TOUT FLAMME»

L'eau, la terre et le feu sont les trois éléments fondateurs de l'humanité.

C'est grâce à la maîtrise des Arts du Feu et de la métallurgie que l'atelier monétaire royal de Melle a connu son heure de gloire. L'exploitation des Mines d'Argent et l'extraction du minerai par la technique du feu au Moyen-Âge ont assuré la prospérité et la célébrité de Melle au-delà de l'hexagone.

Aujourd'hui maîtrisé, le feu fascine toujours.

Et vous, vous inspire-t-il ?

Artistes et plasticiens, inscrivez-vous !

L'exposition est organisée en partenariat avec Singulier Pluriel Art et Terroir et le Crédit Mutuel.

Elle sera installée dans la salle d'exposition de l'espace Singulier Pluriel, rue Emilien Traver et sera visible aux heures d'ouverture de l'espace Singulier Pluriel durant tout le mois d'avril. L'inauguration à laquelle tous les Mellois sont invités aura lieu le **samedi 31 mars à 11h30**.

Trois prix seront attribués :

⇒ **Le prix du jury** : annoncé le jour de l'inauguration. (édition d'une carte postale de l'œuvre primée en 400 exemplaires.)

⇒ **Le prix public** : décerné par les visiteurs qui voteront. (un bon d'achat de 100€ à Singulier Pluriel.)

⇒ **Le prix des enfants** : choisi par les élèves de l'école du Simplot de Melle. (un cadeau surprise).

Ces prix seront remis le **27 avril 2007** en présence des artistes, à la clôture de la manifestation. En outre, les œuvres primées pourront être exposées dans la vitrine virtuelle sur le site internet de la ville de Melle ainsi qu'aux Mines d'Argent des Rois Francs.

Inscription en ligne, avant le **vendredi 2 mars 2007** à l'adresse suivante : www.melle.villedart.fr

Les Rendez-vous

Avec le Centre Socio-Culturel

Place Groussard - Tél. 05 49 29 04 05
contact@melle-centresocioculturel.org

A l'Office de Tourisme et Singulier Pluriel

3, rue Emilien Traver - ouvert toute l'année
Pour l'Office de Tourisme : 05 49 29 15 10 - fax 05 49 29 19 83
tourismemelle@wanadoo.fr
www.paysmellois.com/melle/office_de_tourisme

www.ville-melle.fr

www.tourisme.fr/office-de-melle/melle

Pour Singulier Pluriel : 05 49 29 10 30

singulier-pluriel@wanadoo.fr

du 4 au 31 janvier : Françoise BOUSSEAU-JANON :

- peinture, collage, technique mixte, à Singulier Pluriel

du 1^{er} au 28 février : Laurence ROUHER :

- peinture, à l'Office de Tourisme

du 1^{er} mars au 29 avril : Monique DELALANDE :

- la voie romane aquarelle, partenariat entre Singulier Pluriel et l'Office de Tourisme

du 31 mars au 27 avril : Concours Expo de la Ville de Melle

«Tout feu tout flamme».

à Singulier Pluriel et l'Office de Tourisme.

Au Café du boulevard avec les Arts en Boule

05 49 07 72 68 - Courriel : cab@mellecom.fr

site : www.mellecom.fr/cafe

Du 17 au 20 janvier «LE P'TIT FESTIVAL D'HIVER» :

- François CORNELOUP, Trio ULM (Ultra Léger Musical)

François CORNELOUP : saxophones soprano et baryton

Marc DUCRET : guitare

Martin FRANCE : batterie

Ce trio est le lieu de toutes les interactions musicales,

un espace modulable de rencontre pour trois éminents

musiciens sur la scène européenne de la musique vivante.

Jeudi 18 janvier à 21 h :

- Thierry MADIOT en résidence au lycée Jacques Bujault

• 1^{ère} partie avec les élèves du lycée agricole

• 2^{ème} partie : en duo avec Alfred Spirli

Il travaille avec deux classes de bac professionnel

et technologique dans le cadre de Rur'art.

Vendredi 19 janvier :

- Soirée Ciné Film au Méliès et repas

Samedi 20 janvier à 21 h :

- NICO GORI EUROPEAN QUARTET

Nico GORI : clarinette Sandro ZEFARA : guitare

Mauro GARGANO : contrebasse David GEORGELET : batterie

Un répertoire essentiellement composé d'originaux où

chaque membre du groupe apporte ses différentes influences.

Dimanche 28 janvier à 18 h :

- DUO CC CAPPOZZO TROPHEME

Cécile CAPPOZZO : piano

Camille TROPHEME : voix et théâtre

Des improvisations entremêlant sons chuchotés, respirations,

mots mêlés aux mélodies enchevêtrées.

Samedi 3 février à 21 h :

- GRIFFITH STEVENS QUARTET

Miles GRIFFITH : voix Michael Jeffy STEVENS : piano

Dieter ULRICH : drums Peter HERBERT : guitare basse

Des pointures à ne pas manquer !

Samedi 10 février à 21 h :

- PÉROTEAU BARRÉ

Pascal PÉROTEAU : chant, contrebasse

Fabrice BARRÉ : saxophone, clarinette, basse, guitare,

percussion, chœurs

Des vagabondages harmoniques, ça coince, ça grince, ça

s'enflamme, ça secoue, ça dérape...

Samedi 24 février à 21 h :

- SYLVAIN KASSAP QUARTET

Sylvain KASSAP : clarinettes

Hélène LABARRIERE : contrebasse

Edward PERRAUD : batterie/percussion

Didier PETIT : violoncelle

Sylvain Kassap explore et déploie une musique aux couleurs

riches en nuances, de l'improvisation libre au domaine

contemporain.

Samedi 17 mars à 21 h :

- LES CANNIBALES

Christiane BOPP : trombone

Vincent BOISSEAU : clarinette

Julien PADOVANI : piano

Ils improvisent et jouent leurs musiques ainsi que celles des

autres accommodées à leur propre sauce !

Samedi 24 mars à 21 h :

- TOMA GOUBAND

Toma GOUBAND : batterie et choses

Benoit DELBECQ : piano préparé

Nelson VERAS : guitare

Les mots du batteur et compositeur Toma Gouband illustrent

justement son projet qui repose sur un travail de l'espace

musical.

Samedi 7 avril à 21 h :

- ZAKARYA

Yves WEYH : accordéon, composition

Alexandre WIMMER : guitare électronique

Vincent POSTY : basse électrique

Pascal GULLY : batterie

Mélange joyeux et réussi de valse, de Trash et de rock

balkanique, la musique de Zakarya surprend toujours.

Samedi 21 avril à 21 h :

- MUSIQUES MÉTISSÉS DANS LE CADRE DE MÉLI MELLOIS

En partenariat avec le Festival des musiques métissées

d'Angoulême. Germain Randrianarisoa, dit Rajery, est auteur

compositeur, chanteur, il joue de la valiha comme personne.

Portes Ouvertes du Lycée Agricole

Le centre de formation des apprentis de Melle forme actuellement 260 apprentis dans les filières agriculture, horticulture, espaces verts et agro alimentaire. Ces formations professionnelles facilitées par l'apprentissage permettent aux jeunes d'accéder à l'emploi. Des portes ouvertes auront lieu le **samedi 17 mars prochain de 10 h à 16 h au lycée agricole de Melle** afin de faire connaître ces formations aux jeunes intéressés par ces filières ainsi qu'à leurs parents.

CES ASSOCIATIONS QUI FONT BOUGER MELLE : Les Amis Réunis, Musique Départementale des Sapeurs Pompiers des Deux-Sèvres

Cette musique départementale, dont les Amis Réunis sont le noyau dur, ont joué pour les Mellois en tenue de pompiers, au marché de Noël le dimanche 17 décembre, à l'invitation des commerçants et des artisans de «Melle avenir». M. Pierre Bellot est le président de cette formation et M. Franck Piaugeard en est le directeur. L'historique de cette «aventure» vous est présenté par le Lieutenant-Colonel Alain Rivière et Pierre Bellot a bien voulu répondre à nos questions pour mieux nous éclairer.

Dans les années 90, un sapeur pompier volontaire du CSP de Melle, le caporal-chef Pierre BELLOT, par ailleurs chef de musique dans une association locale, se propose de réunir dans une «fanfare» tous les sapeurs-pompiers du département qui sont ou qui ont été musiciens, ceci dans l'espoir de créer un groupe départemental. Ce dernier, pouvant être placé sous l'égide soit du SDIS (les Deux-Sèvres disposaient depuis 1973, bien avant l'heure, d'un corps départemental) soit de l'Union départementale.

Face à quelques réticences et comprenant qu'il serait difficile de réunir pour les répétitions hebdomadaires des sapeurs-pompiers (déjà de moins en moins disponibles) des quatre «coins» du département, le projet fut abandonné.

En 1998, le Directeur départemental, le lieutenant-colonel Yvon TREPOS, nouvellement nommé, souhaite rehausser le protocole des cérémonies officielles organisées par le SDIS, dont notamment les nombreuses passations de commandements de centres qui ont lieu à travers tout le territoire départemental. Il est fait appel bénévolement à un petit groupe de trois anciens sapeurs pompiers volontaires en activité à la Compagnie de Melle, tous membres d'un groupe musical.

Puis, peu à peu, découvrant la qualité des prestations, l'idée de proposer un engagement spécifique de sapeurs pompiers volontaires à tous les musiciens de cette association baptisée «les Amis Réunis» dont le caporal-chef Bellot est un membre actif de longue date, germe dans l'esprit du Directeur Départemental.

C'est ainsi que depuis le 1^{er} juillet 2004, onze musiciens ont signé cet engagement de sapeurs pompiers volontaires au sein même du groupement territorial unique du SDIS, afin de constituer avec leurs autres collègues sapeurs pompiers volontaires ou anciens sapeurs pompiers, sous la responsabilité du chef de corps départemental adjoint, le lieutenant-colonel Alain RIVIERE, la «Musique départementale des sapeurs pompiers des Deux-Sèvres».



Entretien avec Pierre BELLOT, président des Amis Réunis.

«VIVRE À MELLE» : Pierre BELLOT, en devenant musique départementale des pompiers, les Amis Réunis ne sont-ils pas remis en cause ?

Pierre BELLOT : «les Amis Réunis existent toujours, tous les musiciens sont membres des deux formations. Certaines activités sont propres aux Amis Réunis comme par exemple les cérémonies patriotiques du 11 novembre et du 8 mai.

La formation manque malheureusement de musiciens et si nous n'arrivons pas à faire de nouveaux recrutements dans les années à venir, elle risquerait de disparaître... l'école de musique ne nous fournit malheureusement aucun musicien, c'est bien dommage. Mon plus cher désir serait de recruter des jeunes à partir de 9 ans... pour assurer l'avenir».

«VIVRE À MELLE» : Que vous apporte cette reconnaissance départementale ?

Pierre BELLOT : «Le fait de devenir fanfare des pompiers a eu un effet très positif, il a permis de trouver un nouvel élan. Les musiciens sont recrutés au sein des pompiers habitant d'autres communes des Deux-Sèvres, certains par exemple viennent de Champdeniers.

La formation «pompiers» est très demandée pour toutes les cérémonies organisées au niveau des pompiers comme les prises de commandements ou les remises de médailles etc.

C'est aussi une opportunité pour se confronter aux autres formations et progresser. L'an passé la formation a participé au Festival de musique des sapeurs pompiers de Castera Verdusian dans le Gers».

Message du Ministère de la Défense : Le recensement à 16 ans, acte citoyen et obligatoire

Après l'enseignement de Défense pendant la scolarité, le parcours de citoyenneté impose aux garçons et filles une deuxième obligation : **LE RECENSEMENT**.

Celui-ci est obligatoire et universel ; il concerne garçons et filles à compter du jour anniversaire de leurs 16 ans.

Cette étape du parcours de citoyenneté est fondamentale car, en dépassant le cadre de la Défense, elle s'appuie également sur le dispositif d'inscription sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Ainsi, tous les jeunes français et françaises sont tenus de se faire recenser à la Mairie de leur domicile entre la date de l'anniversaire de leurs 16 ans et les trois mois qui suivent. La mairie délivre une attestation de recensement, obligatoire à toute inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (BEP, CAP, BAC, conduite accompagnée, permis de conduire, de chasse...)

Ce parcours citoyenneté s'achève par la journée d'appel de préparation à la défense (JADP) dans le courant de l'année suivante. A l'issue de cette rencontre, un certificat de participation à la défense est remis à chaque participant ; il est également obligatoire pour toute inscription en vue d'un concours ou examen.

L'accompagnement scolaire, une école de la réussite pour tous.

Jérôme, l'animateur-responsable du Centre Socio-culturel de Melle, explique d'abord qu'il récuse le terme de soutien scolaire généralement appliqué à l'action des bénévoles auprès des élèves en difficulté. Il lui préfère celui d'accompagnement à la scolarité.

La nuance n'est pas anodine puisque les intervenants ne jouent pas le rôle de répétiteurs mais proposent aux enfants volontaires animations et jeux. La socialisation est au cœur du projet.

L'action est conduite en concertation avec les parents et n'est mise en œuvre que sur leur demande explicite. Pour qu'un véritable échange ait lieu, obligation est faite aux parents de venir récupérer leurs enfants sur place, après chaque séance. Ainsi le dialogue peut-il s'instaurer et les progrès se construire avec l'apport de tous.

Bien entendu, les enseignants sont des partenaires incontournables en ce qu'ils assurent le relais entre enfants, parents et bénévoles. Tout le dispositif fonctionne sous la responsabilité du Centre socio-culturel.

A Jules Ferry, l'accompagnement à la scolarité se pratique depuis quelque temps déjà. Huit bénévoles, venus de tous horizons, et pas nécessairement enseignants à la retraite, encadrent depuis les vacances de Toussaint et pour la durée de l'année scolaire, dix-sept enfants des différentes sections du primaire.

Chaque mardi et jeudi après la classe, pendant une heure et demie, les enfants concernés restent à l'école pour apprendre à «jouer», le jeu étant un outil d'apprentissage privilégié.

Pas à pas l'accompagnateur, conscient qu'il vaut mieux «une tête bien faite que bien pleine», conduit l'enfant vers plus d'autonomie en lui apportant une méthodologie de travail. En ce moment, une

recherche thématique sur l'eau conduit les petits à la Médiathèque municipale où ils sont initiés à la recherche documentaire.

La curiosité, le plaisir doivent se mêler pour tous ces apprentis.

De leur côté, les accompagnateurs témoignent que ces moments de rencontres sont gratifiants et riches.

Une petite formation, dispensée en début d'année par l'organisme Franca, permet d'assumer sereinement la multiplicité des activités ludiques ou pédagogiques.

Le Centre socio-culturel est toujours en demande de bénévoles.

A bon entendre !!!...



Réponse de la page 1 :
Melle : Colombage avec tête sculptée
d'une maison au n° 1 de la Grand'Rue



Ont participé à la rédaction :

F. AUGER, P. BELLOT, M. CHARLES, Y. DEBIEN, J.L. DENIS,
V. HELIAS, F. LEMAIRE, D. LUSSEAU, S. MAZOYER, P. POUPIN,
A. RIVIERE, D. TRUCO.

Contact : Sylvie MAZOYER • Mairie de MELLE • 05 49 27 24 53
Courriel : CCAS@ville-melle.fr

Réalisé sur papier recyclé countryside par l'Imprimerie Italic 79
labellisée imprim'vert • 79500 Melle • 05 49 29 03 88
italic79@wanadoo.fr